

Réf: Dossier N° 145204

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGRH ACADEMY »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
ANDOKOI NON LOIN DU DEPOT SOTRA, Lot 42/43, Ilot 04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 septembre 2022 ,  
et enregistrés au CEPICI le 21 septembre 2022, il a été constitué une  
SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRH ACADEMY »

Objet : CONSEIL, ETUDE , FORMATION , RECRUTEMENT ,  
INTERIM , GESTION DE LA MAIN D'OEUVRE TEMPORAIRE .  
DIVER  
S

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS  
BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES LES  
SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC  
POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES  
BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS  
FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS  
TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE ET  
GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES,  
COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE,  
SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET  
SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE  
DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales  
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,  
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et  
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
ANDOKOI NON LOIN DU DEPOT SOTRA, Lot 42/43, Ilot 04

Dirigeant(s) : M CAMARA DJIBRIL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08819 du 28/09/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°44165/GTCA/RC/2022 du 28/09/2022

